**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

# Le Canton s'engage pour favoriser la biodiversité dans les espaces verts le long des routes

**Les zones herbeuses situées le long des 1500 km de routes cantonales et des 206 km d'autoroutes sur sol vaudois représentent une opportunité de favoriser la biodiversité. Fort de ce constat, l'Etat de Vaud a instauré un mode d'entretien différencié de ces espaces, comprenant notamment l'abandon de produits phytosanitaires et le respect d'un calendrier de fauche mieux adapté à la flore et à la faune. Fruit d'une collaboration entre le Département des infrastructures et des ressources humaines (DIRH) et le Département de l'environnement et de la sécurité (DES), ce nouveau mode d'entretien répond à l'un des objectifs du Plan d'action biodiversité cantonal. Une charte est par ailleurs proposée aux Communes souhaitant adopter une gestion écologique de ces espaces.**

La promotion de la biodiversité sur le territoire vaudois est inscrite dans le Programme de législature du Conseil d'Etat. Son importance est soulignée dans le Plan climat vaudois. Elle fait aussi l'objet d'un Plan d'action cantonal dont l'une des mesures vise à renforcer la biodiversité le long des routes cantonales. Ces espaces représentent quelque 550 hectares ou environ 750 terrains de football pour les routes cantonales et 500 hectares pour les autoroutes. Ils constituent d'importantes zones de migration de la faune et de dispersion pour la flore. La biodiversité peut y être valorisée partout où un entretien intensif pour assurer la sécurité ne doit pas être garanti.

Selon un premier inventaire réalisé en 2020, environ 30 hectares sont d'ores et déjà classés en « surfaces de valeur particulière » ou « zones de biodiversité » nécessitant des mesures de gestion spécifiques. On les reconnaît grâce aux jalons verts désormais intégrés dans les balises des routes cantonales. Le long des autoroutes, l'objectif fixé par l'Office fédéral des routes est d'atteindre environ 20% de la surface des zones vertes en biodiversité ; les secteurs inventoriés y sont reconnaissables par des jalons verts marqués d'une ancolie bleue.

A l'occasion d'une conférence de presse à Syens, au bord de la route de Berne, les conseillères d'Etat Nuria Gorrite, en charge des infrastructures et des ressources humaines, et Béatrice Métraux, en charge de l'environnement et de la sécurité, ont présenté le dispositif adopté par les équipes d'entretien des routes et des autoroutes

pour la gestion de ces espaces.

L'entretien différencié écologique des bords de routes se base sur trois axes : abandon de l'utilisation des produits phytosanitaires (herbicides et insecticides), par mesure de précaution et d'exemplarité ; entretien au service de la biodiversité (fauche tardive hors zone de sécurité, hauteur de coupe à 10 cm du sol, mise en place de zones refuge, etc.) ; lutte contre les plantes exotiques envahissantes et celles problématiques pour l'agriculture (les chardons par exemple).

Le succès de ces mesures dépend de l'engagement des équipes d'entretien des routes et des autoroutes, appelées à jouer un rôle clef en faveur de la biodiversité. Pour les accompagner dans ces grands changements de pratiques, la Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR) et le Service intercantonal d'entretien du réseau autoroutier (SIERA) ont mis en place, en collaboration avec la Direction générale de l'environnement (DGE), un dispositif comprenant notamment des formations, un encadrement par des biologistes, un guide de terrain ainsi qu'une application informatique de cartographie et de suivi.

Les actions mises en œuvre par le Canton ont été saluées par plusieurs Communes qui ont manifesté un intérêt à obtenir des informations et des formations dans ce domaine. Dans le but de promouvoir des actions coordonnées entre le Canton et les Communes, une charte est proposée aux Communes intéressées, en complément à des formations et un guide de terrain. Cette charte certifie qu'elles appliquent les trois axes de l'entretien différencié écologique dans la gestion des espaces verts le long des routes sous leur responsabilité.

Progressivement, les bords de routes se fleurissent de jaune, de blanc, de rose, de violet et se repeuplent d'espèces de la petite faune (insectes, amphibiens et reptiles), comme c'est le cas à Syens.

## Une campagne de sensibilisation pour que l'inattention au volant ne soit pas fatale aux femmes et aux hommes qui entretiennent les routes

*L'entretien des routes et des autoroutes est une tâche essentielle pour nous permettre d'arriver à destination en toute sécurité. Cette activité comporte malheureusement des risques pour les femmes et les hommes qui l'exercent au quotidien. Une campagne de sensibilisation destinée aux usagers de la route « Respectez notre vie. Nous protégeons la vôtre » met l'accent sur les risques d'accidents liés à l'utilisation de smartphones au volant avec deux slogans forts : « Ton SMS peut arracher une vie » et « Ton SMS peut briser une famille ». Cette campagne se déroule actuellement, alors que de nombreux travaux d'entretien et de construction ont pris place sur le réseau pour l'améliorer et le sécuriser.*

*Ains que le relève la conseillère d'Etat Nuria Gorrite : « Les employées et employés d'entretien des routes sont des mères, des pères, des épouses, des époux, des sœurs, des frères ; ils ont une famille, des amis. Ils méritent de rentrer chez eux chaque soir. Un accident, même sans conséquence grave, reste un traumatisme pour les victimes et leurs familles. Respectons leurs vies. Ils protègent la nôtre. »*

www.vd.ch/respecteznotrevie

Lausanne, le 08 juillet 2021

**RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT**

DCIRH, Nuria Gorrite, conseillère d'Etat, via Charles Super, délégué départemental à la communication, charles.super(at)vd.ch
DES, Béatrice Métraux, conseillère d'Etat
DICIRH, Laurent Tribolet, chef de la division entretien, Direction générale de la mobilité et des routes

**LIEN(S)**

www.vd.ch/entretien-routier
www.vd.ch/charte-talus-routes